



HAL
open science

'Dire' et finalité en bedja: un cas de grammaticalisation

Martine Vanhove

► **To cite this version:**

Martine Vanhove. 'Dire' et finalité en bedja: un cas de grammaticalisation. *Journal of African Languages and Linguistics*, 2004, 25 (2), pp.133-153. halshs-00009683

HAL Id: halshs-00009683

<https://shs.hal.science/halshs-00009683>

Submitted on 22 Mar 2006

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

‘Dire’ et finalité en bedja: Un cas de grammaticalisation

MARTINE VANHOVE
(LLACAN, UMR 8135 du CNRS, INALCO, Université Paris 7)

Résumé

Le bedja, seule langue de la branche nord du couchitique, présente, dans la syntaxe des énoncés complexes, un phénomène de grammaticalisation largement attesté dans d’autres langues du monde : le passage d’un verbe ‘dire’, en l’occurrence un dérivé verbo-nominal, à une marque de proposition subordonnée exprimant le but ou la finalité. Cependant, cette langue ne présentant aucune des étapes intermédiaires habituellement postulées dans la chaîne de grammaticalisation, même à l’état de traces, elle conduit à s’interroger sur le caractère supposé universel de ladite chaîne. L’étude interne des procédés syntaxiques divers et récurrents pour exprimer la notion de visée au moyen du verbe ‘dire’, couplée à l’analyse du fonctionnement syntaxique du morphème grammaticalisé vont dans le sens des récentes avancées de la typologie dans ce domaine syntactico-sémantique : il existe plusieurs scénarios évolutifs qui sont liés aux systèmes syntaxiques et sémantiques des langues. Le bedja illustre l’un d’entre eux, celui où c’est le sens d’une construction qui constitue l’élément déclencheur du processus. La chaîne de grammaticalisation est bien, pour cette langue, celle d’un passage direct d’un verbe de parole à une marque de finalité.

Mots clés : syntaxe, grammaticalisation, finalité, ‘dire’, couchitique, bedja

1 Introduction

Le passage d’un verbe ‘dire’ à une marque de proposition subordonnée exprimant le but ou la finalité est un phénomène de grammaticalisation largement attesté et documenté dans de nombreuses langues du monde (voir par ex. Saxena 1995 et Güldemann 2001). Le bedja en offre une illustration supplémentaire, mais cette langue pose des problèmes sur le plan théorique en ce qui concerne la chaîne de grammaticalisation habituellement postulée pour les verbes ‘dire’, et elle oblige à s’interroger sur la validité de ladite chaîne et sur de possibles interférences linguistiques.

Après l’énoncé de quelques repères linguistiques et typologiques indispensables pour situer les subordonnées à valeur finale dans le système du bedja et mieux comprendre l’évolution propre à cette langue, cet article se propose d’examiner, tour à tour, les liens généraux entre la notion de ‘dire’ et l’expression de la visée, puis le fonctionnement morpho-syntaxique et sémantique du verbo-nominal **miyaad**, lit. ‘fait de dire’, qui se grammaticalise en un morphème subordonnant à valeur finale. La dernière partie est consacrée à une discussion sur la validité de la

chaîne de grammaticalisation et les diverses hypothèses qui peuvent lui être opposées, à la lumière du fonctionnement du bedja et de données provenant d'autres langues.

2 Repères linguistiques et typologiques

Le bedja est la seule langue de la branche nord du couchitique, du phylum chamito-sémitique, aussi dénommé afro-asiatique. Il est parlé principalement dans l'est du Soudan, dans les plaines et les monts arides qui bordent la mer Rouge. Il existe également quelques locuteurs dans le nord de l'Erythrée et au sud de l'Égypte, deux régions où la langue est largement supplantée par le tigré et l'arabe, respectivement. Morin (1995: 21-22) distingue trois dialectes principaux : méridional, septentrional et une zone de transition. Au Soudan, pays où j'effectue mes enquêtes, le nombre de Bedjas est estimé à environ 1 100 000 selon le recensement de 1998.

Le bedja possède, sur le plan typologique, une morphologie très lourde, avec un système verbal comportant des formes verbales finies (conjugaisons suffixale et préfixale¹), non finies (à suffixes, très rarement à préfixes) et des auxiliaires postposés, mais pas de séries verbales. L'ordre des termes est SOV et, pour ce qui est des énoncés complexes, c'est l'ordre subordonnée – principale qui domine très largement.

En dehors des marqueurs de subordonnées temporelles, postposés au prédicat, il n'existe qu'un seul autre marqueur de dépendance syntaxique, celui de l'hypothétique **-eek** (il peut aussi, mais rarement, avoir une valeur temporelle), suffixé au verbe conjugué à l'accompli, à l'inaccompli, au futur ou à l'optatif (Roper 1928: 45-47) ; il est en concurrence avec une forme verbale finie, celle de l'aoriste,² sans marqueur.

Il existe en outre une marque de coordination **-it** (variantes **-ayt**, **-ay**, **-eey**), suffixée au prédicat (nom, verbe à l'impératif ou à l'accompli, gérondif, participe passif), qui couvre, outre la consécution (ex. 1), des valeurs de causalité (ex. 2) ou de conséquence :

(1) **ti-kaamt-oo** **ribi-iti-it** **eyni-hoob**

ART.F-chamelle-POS3SG charger-PP-COOR venir.INAC3M.SG-quand

'Quand il vient après avoir sellé sa chamelle...' (lit. 'ayant sellé sa chamelle et quand il vient')³ (T)

¹ Il s'agit de classes de verbes, les conjugaisons préfixales représentant près de 60% des verbes (Cohen 1988: 256). Comme dans toutes les langues couchitiques, la conjugaison suffixale, plus récente que celle à flexion préfixée, souvent disparue, provient elle-même d'un processus de grammaticalisation, par agglutination d'un verbe 'dire' au radical verbal. Pour des études récentes sur ce que la tradition appelle des 'composés descriptifs' et l'origine de la conjugaison suffixale voir Cohen *et al.* (2002) et Appleyard (2001). Le bedja est plus conservateur que les autres langues de la même famille en ce qu'il présente encore une très grande proportion de verbes à conjugaison préfixale.

² Roper (1928) la nomme 'conditional' et Reinisch (1893) 'plusquamperfect'.

³ Sauf mention contraire, les exemples proviennent de mon corpus : (N) = dialecte du Nord, (S) = dialecte du Sud, (T) = dialecte de la zone de transition.

- (2) **i-baašar-i** **kass-uu** **goofiyaat**
 ART.M.SG-corps-POS1SG tout-3M.SG.N blessures
- ak-aa-b-uu-yt /** **ti-rangani** **tuun**
 être-GÉR-IDF.M-PRÉD3M.SG-COOR ART.F-chevrette DEM.F.SG.N
- tinhadiy-eeb-ka** **wee-t** **dh-ee** **hard-ee**
 être fini.INAC3F.SG-REL-DISTR autre-IDF.F pour-1SG égorger-PA
- ‘Mon corps étant couvert de blessures [= puisque mon corps ...], à chaque fois qu’une chevette était finie, on en égorgeait une autre pour moi.’ (T)

La langue présente en outre quelques constructions en parataxe. Les verbes à l’inaccompli ne pouvant être coordonnés, les propositions de même niveau syntaxique comportant un verbe à cet aspect sont simplement juxtaposées et seule l’intonation marque l’intégration au sein d’un même énoncé de plusieurs prédicats non hiérarchisés, éventuellement en rapport de consécution. D’autre part, les formes non finies du verbe (par ex. le participe actif, *cf.* le dernier terme de l’ex. 2) servent à elles seules à marquer la hiérarchie dans l’énoncé ou la simultanéité de deux procès.

En liaison avec le développement du verbe ‘dire’ en marqueur de subordonnée finale, deux traits syntaxiques de la langue sont importants à noter. Le premier est que les complétives (avec les verbes de perception et de cognition) ne sont marquées, comme les relatives, que par des nominalisateurs (préfixation de l’article au prédicat ou au pronom topique et/ou utilisation du suffixe **-na** – d’origine nominale, ‘chose’ – ou encore de la marque d’indétermination, suffixée au verbe). En aucun cas ‘dire’, sous quelque une de ses formes, n’est utilisé à cette fin, alors que, selon Saxena (1995),⁴ il s’agit d’une étape nécessaire dans la chaîne de grammaticalisation, précédant celle où il est marqueur de subordonnée finale :

- (3) **hukuumaa-t-wa** **naa-t** **eetan-eeb**
 gouvernement-IDF.F-COOR chose-IDF.F venir.INAC3F.SG-REL
- hiisi-it**
 penser.AOR3M.SG-COOR
- ‘Parce qu’il pensait qu’un gouvernement ou bien autre chose venait.’ (T)

Le second est que le bedja n’a pas la possibilité d’exprimer du discours rapporté indirect, mais seulement du discours rapporté direct, sans aucun morphème subordonnant. Le verbe **di** ‘dire’, dont l’utilisation n’est pas obligatoire, est postposé au discours rapporté (sujet et objet précèdent presque toujours l’énoncé rapporté) ; il peut très rarement figurer en incise dans le discours rapporté.

Il faut noter que le verbe **di** lui-même est un verbe transitif (**een y-?adim tiyy-eek** < DÉM.PL.A / ART.M-paroles / dire.ACC2M.SG-si> ‘si tu as dit ces paroles’), formé sur deux bases radicales différentes, l’une à consonne **d**, l’autre à consonne **n**,

⁴ Pour une critique pertinente, voir Güldemann (2001: 356-9).

selon les conjugaisons.⁵ La base en **n** est identique à celle du verbe ‘être’. Reinisch (1893: 177, § 307) signalait déjà des développements fréquents de ‘être’ vers ‘dire’, et inversement, dans les langues couchitiques. Il semble donc que deux radicaux ont fusionné en *bedja* pour former le verbe ‘dire’.

Enfin il faut préciser que l’expression la plus habituelle du but et de la finalité, dans un énoncé complexe, passe par la nominalisation d’une proposition dépendante et l’utilisation d’une postposition, à valeur directionnelle : **dhaay** et ses variantes réduites **dha** et **da** ‘vers, en direction de’ et par extension ‘par égard pour, contre, pour’. Elle est précédée d’un nominal (ex. 4) ou d’un verbo-nominal (ex. 5), en général le nom d’action, au génitif :

(4) **išaat-ee da hantaay-eek**

urines-G.PL pour bouger.INAC1SG-si
 ‘Si je m’en vais pour uriner...’ (T)

(5) **xadaar miyaay-i dhaay y’an**

légumes prendre.NA-G pour venir.ACC1SG
 ‘Je suis venu pour acheter des légumes’ (S)

Il existe une différence dialectale portant sur la forme du prédicat : Reinisch (1893: 162, § 277), pour un dialecte du Nord,⁶ donne des énoncés où **dhaay** est précédé d’un verbe conjugué à l’inaccompli et muni d’un suffixe qui semble correspondre au génitif nominal⁷ ; ces énoncés sont impossibles dans les deux autres dialectes :

(6) **adan’ir-é-dhāy i’an**⁸

se marier.INAC1SG-G.PL(?)-pour venir.ACC1SG
 ‘Ich bin gekommen, um zu heiraten.’

3 ‘Dire’ et l’expression de la visée

Dans la perspective de l’étude de la grammaticalisation du verbo-nominal **miyaad** ‘fait de dire’, quelques remarques s’imposent sur l’extension du champ

⁵ Seul l’accompli a une variante à base **n**, en variation avec une base **d**. Les autres conjugaisons sont toutes à base **d** (voir Roper 1928: 78).

⁶ Celui des Bishariyin. Il n’y a pas d’information plus récente sur cette variété de *bedja*.

⁷ Reinisch ne fait aucun commentaire sur ce suffixe dont l’utilisation, s’il s’agit bien du génitif nominal, est étrange après une forme verbale finie. Il n’est pas à exclure qu’il s’agisse d’une erreur, Reinisch ayant perdu, comme il le signale dans sa préface, le manuscrit de son ouvrage, qu’il a dû recomposer de mémoire et avec les notes qu’il lui restait. Ce qui fait hésiter à reconnaître une erreur, c’est que ce suffixe apparaît à plusieurs reprises dans des textes et exemples du livre.

⁸ Les transcriptions et traductions des auteurs sont respectées. Les traductions mot à mot sont les miennes.

sémantique de la notion de ‘dire’ à celui de la visée d’une manière générale, et de l’intention plus particulièrement.

Tout d’abord, dans le discours, aux 1^e et 2^e personnes, les valeurs modales déontiques de visée, qu’il s’agisse de la finalité, de l’intention, du but, de la volonté, peuvent être exprimées par le verbe **di** ‘dire’, sous des formes et dans des constructions variées. C’est un fait reconnu dès les premières descriptions du bedja et il est de surcroît largement répandu dans les langues couchitiques et dans les langues sémitiques du plateau éthiopien (Ferguson 1976: 71).

3.1 Finalité : **di** et l’inaccompli indicatif

Reinisch (1893: 162, § 178) signale que, dans le dialecte septentrional qu’il a décrit, le discours rapporté direct, avec un verbe à l’indicatif inaccompli, peut servir à exprimer la finalité. Il s’agit là encore d’une variante propre à ce type dialectal, les deux autres dialectes gardant le sens premier du verbe **di** dans une telle construction :

- (7) **aní adan’ír ádi i’án**
 je.N se marier.INAC1SG dire.ACC1SG venir.ACC1SG
 ‘Ich bin gekommen um zu heiraten’ ; wörtlich : ‘ich bin gekommen und habe (zu mir) gesagt : ich werde heiraten.’

3.2 L’intention : **di** et l’aoriste

Roper (1928: 84) relève un procédé d’expression de la notion d’intention au moyen du verbe **di** ‘dire’, conjugué à l’accompli et précédé d’un verbe à l’aoriste :

- (8) **ĩskwít áne, ahagíl**
 fouetter.AOR1SG dire.ACC1SG manquer.ACC1SG
 ‘I intended to strike (I meant to strike) but missed.’

3.3 L’intention : **di** et le potentiel

Didier Morin (c.p.) m’a également signalé un autre type de construction avec le verbe **di** pour exprimer une valeur modale d’intention : **di** y clôt un discours rapporté direct comportant un verbe au potentiel,⁹ donc une forme d’irréel :

- (9) **yin-aat ʔaraweesamyan-hoob hookna diʔir-at**
 jours-quelques se lier d’amitié.ACC3M.SG-quand de.POS2PL marier-POT1SG¹⁰

⁹ Didier Morin, que je remercie de m’avoir fourni cet exemple, glose ce terme par un gérondif (homonyme de la 1^{ère} pers. du potentiel lorsqu’il est à la forme indéfinie féminin), mais pour Mohamed-Tahir Hamid Ahmed (c.p.), chercheur soudanais locuteur de bedja, il s’agit du ‘potentiel’, la forme gérondivale ne pouvant comporter le morphème d’indéfini féminin **-t** dans un énoncé de ce type (cf. ex. 10 à 12).

ini-it

dire-PA

‘Quand en [= après] quelques jours il s’est fait leur ami, il a décidé de prendre une épouse parmi eux.’ (S)

3.4 L’intention : di et le gérondif

Il existe également une construction avec la même valeur modale d’intention (que l’on peut souvent traduire par un futur) dans laquelle le verbe **di** ‘dire’ est précédé d’un verbe au gérondif, qui demeure invariable (c’est-à-dire sans marque de genre suffixée) :

- (10) **oon** **ane g^whar-a** **andiy-eek** **kak** **saakani**
 DEM.M.SG.A je.N dérober-GER dire.INAC1SG-si comment faire.INAC1SG

idi

dire.INAC3M.SG

‘Moi, si je veux voler, comment je fais ?’ dit-il.’ (T)

- (11) **batuuk rha-a** **tendiy-eek**
 tu.F.N voir-GÉR dire.INAC2F.SG-si

‘Toi, si tu veux (la) voir...’ (T)

- (12) **igid-a-hook** **andi** **iid** **een**
 jeter-GER-2M.SG dire.INAC1SG dire.AOR.3M.SG dire.ACC.3PL

‘Je veux / vais te jeter’, disait-il, dit-on.’ (N)

3.5 di et l’expression du futur

Enfin, le verbe **di** s’est grammaticalisé, à toutes les personnes, en un auxiliaire de futur volitif ou d’intention lorsqu’il est construit avec un verbe auxilié à la forme de l’aoriste, laquelle est plus ou moins figée selon les variétés¹¹. L’auxiliaire **di** lui-même est régulièrement conjugué à l’inaccompli (contrairement à l’ex. 8 du § 3.2 où **di** est conjugué à l’accompli) :

- (13) **oon** **ani / naay-i** **andi** **diit**
 DEM.M.SG.A je.N passer la nuit-FUT dire.INAC1SG dire.PA

‘(Le fou) disant : ‘Moi, je veux / vais passer la nuit (ici)...’ (T)

- (14) **oon** **ane-b t-ʔank^wanaa-t-i** **lhey / tari i-dlib**
 DEM.M.SG.A je-A ART.F-propriétaire-F-POS1SG demain ou FUT-vendre

¹⁰ Pour la conjugaison du potentiel, voir Roper (1928: 82) et Hamid Ahmed & Vanhove (sous presse). La première personne est identique au thème verbo-nominal à suffixe **-at**, qualifié de ‘participe’ par Roper. Les autres personnes sont conjuguées au moyen de suffixes.

¹¹ Selon les variétés dialectales et sociolectales, la forme de l’auxilié est soit totalement figée à la 3^e personne du m.sg., soit elle comporte un indice de pluriel et, plus rarement, également un indice de personne.

andi / tara Ø-hirid andi

dire.INAC1SG ou FUT-égorger dire.INAC1SG

‘Moi, ma propriétaire (a dit) : ‘Demain, soit je (le) vendrai, soit je (l’)égorgerai.’
(T)

(15) **tam-i tendi** <manger-FUT dire.INAC3F.SG> ‘Elle va manger.’ (S)

A la lumière de tous ces emplois, il est permis de conclure que le lexique et la syntaxe du bedja associent bien très fréquemment au verbe de parole **di** ‘dire’, des valeurs sémantiques et modales de visée, dans des constructions qui reposent sur le discours rapporté direct. Il n’est donc pas impossible que la récurrence de cette association sémantique ait préparé la voie à une autre grammaticalisation que nous allons étudier, celle du nom d’action **miyaad**, dérivé du verbe **di** ‘dire’, en un marqueur de proposition subordonnée à valeur finale.

4 La grammaticalisation du nom d’action *miyaad* ‘fait de dire’

Avant d’étudier la grammaticalisation de **miyaad**, il est d’abord nécessaire d’examiner les autres fonctions que **miyaad** peut remplir dans un énoncé, afin de montrer l’évolution sémantique et morphologique entre ses différents emplois.

4.1 Les différentes fonctions nominales de *miyaad*

4.1.1 *Aux cas sujet ou objet.* **miyaad** fonctionne encore en bedja avec des emplois proprement nominaux. Muni de l’article, il peut être sujet (ex. 16) ou objet (ex. 17) d’un prédicat, mais on notera qu’il clôt toujours du discours rapporté direct :

(16) **yaksan uu-myaad amaag baa-kaay**

pardonne.ACC1SG ART.M.SG.N-dire.NA mal NÉG-être.OPT3M.SG

‘Bien que ce ne soit pas mal de lui dire : ‘je pardonne’ (lit. ‘le fait de dire ‘je pardonne’ n’est pas mal.’)¹² (Adarob)

(17) **siniin-heeb oo-myaad ingadni id’in-iit**

attendre.IMP.PL-1SG.O ART.M.SG.A-dire.NA se lever.ACC3PL faire.ACC3PL-COOR

‘Ils ont cessé de dire : ‘Attendez-moi !’ (lit. ‘ils ont laissé le fait de dire ‘attendez-moi.’) (Adarob)

4.1.2 *Au prédicatif.* Utilisé comme prédicat, **miyaad** est conjugué, comme tout substantif, avec les suffixes du prédicatif nominal et il exprime alors une explicitation : ‘c’est-à-dire, cela signifie’. Il clôt aussi du discours direct. Dans

¹² Cet exemple et le suivant m’ont été aimablement communiqués par M.T. Hamid Ahmed, qui les a transcrits à partir des enregistrements déposés par le chercheur soudanais Mohamed Adarob Ohaj à l’Institute for African and Asian Studies de l’Université de Khartoum.

cette fonction, il est très fortement concurrencé par l'emprunt à l'arabe **yaʔni / yaani** :

- (18) **naana aya-a-b-i** **tiiy-hoob /** **naana**
 untel mort-GÉR-IDF.M-PRÉD3M.SG dire.ACC2M.SG-quand untel
aya-a-b-i **han / ḡhanii-b-i**
 mort-GER-IDF.M-PRED3M.SG ou vivant-IDF.M-PRÉD3M.SG
idiy-eet-uuk **tuu-na /** **?ar ibari**
 dire.ACC3M.SG-REL-2M.SG ART.F.SG.N-chose enfants avoir.INAC3M.SG
han ki-ibari **miyaad-i**
 ou NÉG-avoir.INAC3M.SG dire.NA-PRED3M.SG
 ‘Quand tu as dit : ‘untel est mort’, untel, ensuite, la chose à propos de laquelle il t’a dit : ‘est-ce qu’il est mort ou vivant ?’ ça signifiait : ‘a-t-il des enfants ou n’en a-t-il pas ?’ (T)

- (19) **ū-ták** **bak fagár-u** **miyâd-i**
 ART.M.SG.N-homme ainsi généreux-PRÉD3M.SG NA.dire-PRÉD3M.SG
 ‘C’est pour dire [= cela signifie] quel homme généreux il est.’¹³ (Morin 1997: 38)

4.1.3 *Invariable.* J’ai relevé un cas dans lequel **miyaad** semble également présenter cette valeur explicative ponctuant, là aussi, un discours rapporté direct, mais où il n’est pas muni d’un morphème prédicatif et demeure donc invariable :

- (20) **i-gaw-a** **lawwaaween** **lileen** **firhaa-t-ee-wwa**
 ART.M.PL-maison-PL tourner.INAC3PL ululer.INAC3PL joie-IDF.F-G.PL-COOR
doobaani-ib nibari **miyaad-wa**
 mariage-IDF.M avoir.INAC1PL dire.NA-COOR
 ‘Elles font le tour des maisons et poussent des youyous de joie signifiant ‘nous avons un mariage.’ Ou bien ‘Elles font le tour des maisons et poussent des youyous de joie et à cause du mariage.’ (Adarob 1981: 82)

L’interprétation de cet énoncé est difficile parce que le suffixe **ee** dans **firhaa-t-ee-wwa** peut recevoir trois interprétations différentes : il peut s’agir soit du génitif pluriel à valeur causale, soit du possessif de 3^e personne du pluriel, comme semble le suggérer la traduction arabe d’Adarob, ‘à propos de leur joie’, soit, ainsi que le pense Morin (c.p.), du participe présent ‘et en se réjouissant’. L’interprétation par un génitif étant celle du chercheur bedja M.T. Hamid Ahmed, c’est, après discussion avec lui, celle que je retiens. La valeur de **miyaad** dans cet énoncé s’en trouve alors éclairée. En effet, si l’on considère le parallèle syntaxique instauré entre **firhaa-t-ee-wwa** (avec **ee** génitif à valeur causale) et **miyaad-wa** qui sont reliés par la coordination nominale **-(w)wa**, l’interprétation causale s’impose aussi pour **miyaad**. Pour l’instant, c’est la seule attestation d’une valeur

¹³ L’exemple provient d’un enregistrement de M. Adarob Ohaj.

proprement causale de **miyaad** (sans article ni morphème prédicatif), qui, notons-le, est une valeur souvent décrite, en parallèle avec la finalité, dans les processus de grammaticalisation de ‘dire’ (Saxena 1995 et Rama Rao 1972). La valeur causale de **miyaad** semble être propre aux énoncés où **miyaad**, devenu figé, clôt un discours rapporté direct comportant un verbe à une conjugaison finie de l’indicatif. La seconde traduction proposée dans l’exemple ci-dessus, ‘Elles font le tour des maisons et poussent des youyous de joie et à cause du mariage’ serait donc meilleure que la première.

4.2 *Miyaad* marqueur de subordination à valeur finale

L’utilisation du dérivé verbo-nominal **miyaad** ‘fait de dire’ en tant que marqueur de proposition finale n’avait pas encore été relevée en bedja. L’absence de ce fonctionnement dans les études comme dans les textes publiés par Reinisch (1893), Roper (1928), Hudson (1976), Adarob Ohaj (1981) et Morin (1995) est peut-être le signe d’un développement récent dans la langue, mais quoiqu’il en soit sur ce point du développement diachronique, on note que **miyaad** peut aussi s’utiliser actuellement dans des constructions morphosyntaxiques et avec des valeurs différentes des précédentes.

Toutes les constructions ont en commun que, contrairement à ses emplois en 4.1.1 et 4.1.2, **miyaad** ne peut être muni ni de l’article ni des morphèmes prédicatifs nominaux¹⁴ et demeure donc invariable, signe indéniable d’une grammaticalisation. De plus **miyaad** prend alors une valeur et une fonction différentes des précédentes, mais qui rejoignent, sur le plan sémantique, celles qui relèvent de la notion de visée que nous avons examinée à propos du verbe **di** ‘dire’ (cf. § 3). Ces critères formels et sémantiques amènent à interpréter **miyaad** comme un marqueur de proposition subordonnée à valeur finale. Il faut noter qu’aucune des constructions qui vont être étudiées ci-dessous ne peut exprimer la valeur causale, qui vient d’être notée dans l’ex. 20. Le bedja semble donc présenter des structures morphosyntaxiques différentes, liées à la forme verbale, selon les valeurs des propositions marquées par **miyaad** devenu invariable.

Cinq constructions syntaxiques ont été relevées dans le corpus pour l’expression de la finalité et du but. La syntaxe de la proposition subordonnée dépend essentiellement de la nature des sujets des propositions principales et subordonnées et concerne la forme verbale de la subordonnée. Sur le plan formel, il est remarquable que, contrairement aux énoncés précédents (§ 4.1), le verbe de la proposition close par **miyaad** est une forme non finie, le gérondif, comme dans les énoncés à valeur d’intention avec **di** des ex. 10 à 12 (§ 3.4), ou une forme modale finie exprimant de l’irréel, l’optatif. Il faut noter que ces constructions, même si elles sont encore assez rares, s’utilisent spontanément dans de nombreux types de textes, contes, narrations diverses, descriptions techniques et qu’il est facile de les obtenir par questionnaire.

¹⁴ Tous les tests pour essayer d’obtenir un de ces morphèmes dans les contextes concernés se sont avérés négatifs.

Par ailleurs, il est important de rappeler que, dans l'expression de l'intention par du discours rapporté, les sujets des deux propositions doivent être co-référentiels et que l'irréalité d'un état de fait encore à accomplir doit être exprimée de manière formelle (*cf.* Güldemann 2001: 344). Dans le processus de grammaticalisation vers un marqueur subordonnant, les énoncés du bedja avec **miyaad** en gardent la trace : lorsqu'il n'y a plus co-référentialité des sujets, et que la valeur passe de l'intention au but, le verbe de la proposition subordonnée est obligatoirement à une forme d'irréel, celle de l'optatif.

4.2.1 Les sujets des deux propositions sont co-référentiels.

(i) Pour exprimer l'intention, lorsque les sujets des deux propositions, principale et subordonnée, sont co-référentiels, cas le plus fréquent dans mon corpus, le verbe de la subordonnée est une forme verbale non finie, celle du gérondif qui est utilisé avec les formes finies du verbe **di** 'dire' quand celui-ci exprime l'intention (§ 3.4). De la même manière qu'avec **di**, le gérondif est alors totalement invariable et ne peut comporter aucune marque de genre ou de définitude :

- (21) **oon** **i-šanh-oon** **gideemha** **badoonaan-eeb** /
 DEM.M.SG.A ART.M-travail-POS1PL année dernière commencer.ACC1PL-REL
gideemha **i-suuriib-wa** **badoonaan-eeb** / **tammiy-a**
 année dernière ART.M-avant-COOR commencer.ACC1PL-REL finir-GER
miyaad **intiimha** **wagar** **y?a-a-b-a**
 dire.NA cette année Wagar venir-GER-IDF.M-PRED1PL
 'Notre travail que nous avons commencé l'année dernière et l'année d'avant, nous sommes venus à Wagar pour le finir cette année.' (S)
- (22) **t?a** **eetni-t** **ti-sena** / **i-šanh-oo**
 temps venir.INAC3F.SG-COOR ART.F-année / ART.M-travail-POS3M.SG
tammiy-aa **miyaad** **?agar-i** **y?-i** **tindi**
 terminer-GER dire.NA revenir-FUT venir-FUT dire.INAC3F.SG
 'Alors, l'année prochaine, elle reviendra pour finir son travail.' (S)
- (23) **baab-oon** / **mhal-oot** **aašoo-yaayi-t** **heey-a** **miyaad**
 père-POS1PL deux-IDF.F poisson-SGF-IDF.F donner-GÉR dire.NA
i-san-i **i-dabalok** **thard-hoob**
 ART.M.SG.G-frère- ART.M.SG-petit égorger.ACC2F.SG-quand
 POS1SG
 'Quand tu as égorgé mon petit frère pour donner deux poissons à notre père...' (T)
- (24) **oo-bhar** **eebi** / **y-?ay-ee** **šig"iq-a** **miyaad**
 ART.M.SG.A-mer aller.INAC3M.SG ART.M.PL-main-POS3PL laver-GER dire.NA
 'Il va à la mer pour se laver les mains.' (T)

Dans les textes spontanés, l'ordre des propositions correspond, en proportions égales, soit à l'ordre canonique du bedja, c'est-à-dire subordonnée – principale,

soit à l'ordre inverse. Il a été relevé dans la littérature¹⁵ sur la grammaticalisation de 'dire', à propos de l'anglais (*cf.* Thomson 1985), que le renversement de l'ordre des propositions est une question pragmatique liée à l'organisation discursive. On verra plus loin qu'il y a sans doute une autre raison à cela en bedja, liée à l'origine du marqueur. Dans les énoncés obtenus par questionnaire, c'est l'ordre non canonique qui domine largement, mais il est fort possible qu'il ne s'agisse là que d'un effet de calque, les questions ayant été posées en arabe, où l'ordre principale – subordonnée est la règle :

- (25) **batuu ti-daat-iib yam tidʔi gʷa-a miyaad**
 elle.N ART.F-récipient-dans eau mettre.ACC3F.SG boire-GÉR dire.NA
 'Elle s'est versé de l'eau dans le récipient pour boire.' (S)

La liberté dans l'ordre des propositions est tout de même à noter, car elle contrevient à une règle quasi absolue¹⁶ pour les autres types de subordonnées. Doit-on conclure, étant donné le bilinguisme bedja - arabe chez la grande majorité des hommes, à une importante influence de la syntaxe arabe qui serait généralisable aux énoncés spontanés ? Rien n'est moins sûr étant donné que le discours rapporté, avec lequel on est obligé d'opérer un parallèle vu l'origine de **miyaad**, peut, comme toute proposition indépendante non hiérarchisée, occuper n'importe quelle place dans un énoncé par rapport aux autres propositions : en tête d'énoncé, en incise ou en position finale. Il me semble donc que cette liberté n'a rien de surprenant et qu'elle est simplement une trace de l'origine de ce marqueur.

(ii) Si, toujours avec des sujets identiques, le prédicat de la subordonnée est transitif et que les deux arguments sujet et objet sont exprimés, **miyaad** peut se voir adjoindre la postposition **-iib** 'dans' (ex. 26), quelle que soit la position de la subordonnée dans l'énoncé, mais cela n'a rien d'obligatoire (ex. 27). L'énoncé avec postposition est ressenti par les locuteurs comme insistant sur la véracité de l'intention ou son caractère exclusif et exprime donc une modalité assertive forte :

- (26) **xadaar ʔah-a miyaad-iib oo-suug yʔan**
 légumes prendre-GÉR dire.NA-dans ART.M.SG.A-marché venir.ACC1SG
 'Je suis venu au marché (vraiment) pour acheter des légumes' (lit. 'je suis venu au marché dans le fait de dire prenant des légumes.') (S)

- (27) **barakna baroo rha-a miyaad yʔa-a-b-aana**
 vous.M.N lui.A voir-GÉR dire.NA venir-GÉR-IDF.M-PRÉD2PL
 'Vous, vous êtes venus pour le voir lui.' (S)

¹⁵ Voir par ex. Thomson (1985) qui note des valeurs différentes selon la position de la subordonnée. A l'inverse Saxena (1995: 356) ne signale aucune différence pour l'ewé (mais souligne des différences formelles).

¹⁶ L'ordre inverse est possible quand la subordonnée fonctionne discursivement comme un post-rhème.

(iii) Si la subordonnée est une assertion négative, son prédicat est à la forme du participe actif négatif :¹⁷

- (28) **w-ʔanwaan kantiib malla baa-gaam miyaad**
 ART.M.SG-titre écrire.INAC3F.SG après NÉG-ignorer.PA dire.NA
 ‘Elle écrit le titre pour ne pas oublier après.’ (S)

4.2.2 Le sujet de la subordonnée est différent de celui de la principale.

(i) L’emploi de **miyaad** s’étend aussi à des énoncés où les sujets ne sont pas co-référentiels, pour exprimer le but. Le prédicat de la subordonnée est alors utilisé à une forme d’irréel, celle de l’optatif, affirmatif ou négatif, forme qui peut s’utiliser dans du discours rapporté direct régi par le verbe **di** aux formes finies, sans que l’énoncé prenne pour autant une valeur subordonnante :

- (29) **batuu yam ti-daat-iib tidʔi baraa bi-gʔiin**
 elle.N eau ART.F-récipient-dans mettre.ACC3F.SG ils.N OPT-boire.3PL
miyaad
 dire.NA
 ‘Elle a versé de l’eau dans le récipient pour qu’ils boivent’ (lit. ‘elle a mis de l’eau dans le récipient le fait de dire ‘qu’ils boivent !’) (S)

- (30) **ti-xandiira-ka dhaay nidʔa-yi bi-tqjib-ay**
 ART.F-béton-DISTR vers mettre.AOR1PL-PRÉD1PL NÉG-tomber3F.SG-OPT
miyaad
 dire.NA
 ‘Nous devons y mettre du béton à chaque fois, pour qu’il [le puits] ne s’écroule pas.’ (lit. ... ‘le fait de dire ‘qu’il ne s’écroule pas !’) (S)

(ii) Comme avec des sujets identiques (*cf.* ex. 26), il est aussi possible d’utiliser la postposition **-iib** lorsque sujet et objet du prédicat de la proposition finale sont exprimés. Dans l’énoncé ci-dessous, elle est de surcroît obligatoire sinon l’énoncé, une réponse elliptique à une question, serait incomplet :

- (31a) **aʃaan ee ?** <pour / quoi> ‘Pour quoi est-ce (fait) ?’¹⁸
 (31b) **yaʔnii uu-bhar ee-yam bi-ʔashabi miyaad-iib**
 c’est-à-dire ART.M.SG.N-mer ART.M.PL.A-eaux OPT-tirer3M.SG dire.NA-dans
 ‘C’est-à-dire, pour que la mer attire l’eau’ (lit. ‘dans le fait de dire ‘que la mer tire l’eau !’¹⁹) (S)

¹⁷ Le gérondif n’a pas de forme négative ; il sert seulement à former l’accompli négatif dans une construction à auxiliaire qui porte le morphème de négation (Roper 1928: 38 et 41).

¹⁸ La question est formulée dans un arabe soudanais influencé phonétiquement par le bedja. Ce dialogue montre en outre le parallélisme d’emploi entre le marqueur interrogatif et subordonnant de l’arabe soudanais **ʔaʃaan** ‘pour quoi, pour que, afin que’, et le marqueur bedja **miyaad**.

¹⁹ Il s’agit d’une explication à propos de la technique de forage d’un puits.

Dans cet exemple, la forme verbale finie, l'optatif, qui relève du domaine de l'irréel et de la visée, marque elle aussi que la subordonnée a une valeur de but.

5 Conclusion : la chaîne de grammaticalisation de 'dire'

Dans les écrits sur les processus de grammaticalisation, la chaîne de grammaticalisation universelle des verbes 'dire' se présente généralement de la manière suivante : *verbe de parole 'dire' > marqueur de citation > complémentateur > marqueur de proposition finale ou résultative* (cf. Saxena, 1995: 351, Güldemann, 2001: 283).

Des exceptions à l'hypothèse de l'unidirectionnalité des processus de grammaticalisation ont déjà été relevées (cf. par ex. Hopper et Traugott 1993: 126-9, 184-5, Frajzyngier 1996 et 1997). Cependant, rares sont les tentatives de remise en cause du principe de hiérarchie implicationnelle (morphosyntaxique et sémantique). Celui-ci stipule que tout terme grammaticalisé apparaissant à une étape X de la hiérarchie, occupe forcément toutes les étapes antérieures à ce point X (cf. Heine 1992, Saxena 1995: 351, Miller 2001: 473). Si une étape intermédiaire manque, elle est souvent considérée comme disparue.

Or, il se trouve que pour le marqueur **miyaad** du bedja, deux étapes très fréquentes dans les langues africaines, et dans bien d'autres langues, celles de marqueur de citation et d'introducteur de complétives, manquent bel et bien. On a vu en effet (§ 2) que le bedja ne connaît que du discours rapporté direct sans aucune marque de citation, en dehors du verbe 'dire' lui-même, et que les complétives ont les mêmes marqueurs que les relatives, à savoir des nominalisateurs. Plusieurs hypothèses sont possibles pour expliquer cette absence.

5.1 L'hypothèse du contact linguistique

La première hypothèse est que l'évolution qui s'est produite en bedja serait due à l'influence d'une autre langue, ce qui lui aurait permis de court-circuiter l'étape du 'complémentateur' et n'invaliderait pas la théorie. Une telle hypothèse s'appuie sur les travaux concernant les contacts de langues et les pidgins et créoles. Bruyn (1996: 42) a fait remarquer des cas de :

« apparent grammaticalization, where a feature does not result from grammaticalization that took place within the Creole language itself but rather from the transfer of the result of a process of grammaticalization that has taken place in another language. »

L'hypothèse d'un calque ayant entraîné l'apparition de **miyaad** n'est pas à exclure étant donné les contacts du bedja avec l'arabe vernaculaire soudanais et le nubien. L'arabe, un excellent candidat *a priori* vu le bilinguisme bedja - arabe quasi généralisé des hommes, n'offre cependant pas de structure comparable fondée sur un verbe 'dire'. Toutefois, Didier Morin (c.p.) propose d'y voir une influence de l'arabe **yaʿni** 'il signifie, il veut dire, c'est-à-dire', désormais figé dans les dialectes arabes comme particule énonciative à valeur explicative.

L'hypothèse présente cependant des inconvénients sur les plans sémantique et formel : **yaʿnii** n'exprime que très rarement la finalité, dans des contextes très particuliers et à l'état incipient et il n'est jamais devenu une marque de subordination. L'arabe soudanais, comme d'autres variétés, a développé un marqueur final spécifique, **ʿašaan**, différent de l'arabe classique (*cf.* note 18). Une seule chose est certaine, c'est que la valeur explicative de **yaʿnii** correspond à celle de **miyaad** en fonction prédicative décrite au § 4.1.3.

Mais on ne saurait exclure *a priori* non plus la possibilité que le développement du bedja trouve sa source en nubien. Il est connu que c'est une langue avec laquelle il a aussi eu (et continue peut-être d'avoir) des contacts intenses et anciens. Mais, faute d'études, il est encore impossible d'en mesurer les effets. Il faut malgré tout signaler que 'dire', en tant que marqueur de proposition finale, pourrait bien présenter, dans la variété du nubien de Dongola, des analogies formelles et sémantiques avec le bedja. En effet, elle utilise à cette fin une forme adverbiale du verbe 'dire', **égi** (ainsi dénommée par Armbruster 1960: 30, § 214) :

- (32) **kobíd-ki kúsun náll é-gi**
 porte-O ouvrir.3SG.PR see.IMPER.2SG say-O²⁰
 '(s)he opens the door in order to see', lit. '(s)he opens the door saying I'll see.'²¹

Quoi qu'il en soit, il faudra attendre d'en savoir plus sur l'étendue et les effets des contacts bedja - nubien, notamment sur l'état ancien et actuel d'un éventuel bilinguisme, avant de pouvoir se prononcer définitivement sur une possible influence par contact.

5.2 Découpage sémantique, catégoriel et continuum

Néanmoins, il me semble que la polysémie de **di** en bedja, comme verbe de parole et d'intention, ainsi que la dynamique interne à la langue pourraient bien être suffisantes pour expliquer l'évolution directe de **miyaad** vers un marqueur de subordonnée finale, sans qu'il soit nécessaire d'avoir recours à une influence par contact.

Une deuxième hypothèse concernant l'absence de l'étape 'complémenteur' serait que le principe même de la hiérarchie implicationnelle n'a pas la portée universelle qu'il prétend avoir et que la chaîne supposée pour 'dire' ne correspond pas à la réalité dans toutes les langues où ce phénomène de grammaticalisation se produit. Ce n'est pas le bedja qui présenterait une anomalie, mais c'est la théorie qui serait à modifier.

Deux types d'arguments en faveur de cette thèse peuvent être avancés. Le premier, d'ordre sémantique, rejoint la mise en garde de Manessy (1995: 190) à

²⁰ Roland Werner (c.p.), que je remercie pour ses commentaires et la traduction mot à mot de cet exemple, considère que cette forme adverbiale est en fait le radical verbal suivi du marqueur d'objet, qu'il définit comme un 'conjunctiviser' et non comme un marqueur de subordination.

²¹ La traduction donnée ici est celle d'Armbruster, mais Roland Werner (c.p.) propose une autre traduction littérale : 'he opens the door (while) saying: see!'

propos des valeurs et des développements de ‘dire’ en ewé et dans d’autres langues africaines :

« Il nous semble imprudent, d’autre part, d’appliquer à **bé** [‘dire’] des étiquettes telles que ‘*complementizer*’, ou ‘*conjunction*’, qui, si com-modes soient-elles, donnent à penser qu’il assume plusieurs rôles distincts et indépendants, alors qu’il ne s’agit, selon nous, que de spécifications, selon les contextes, d’une fonction générale d’explicitation. Tout au plus peut-on constater que la multiplication de ses emplois est corrélative d’un affaiblissement de son contenu sémantique initial, vraisemblablement celui d’un verbe de déclaration, et de la perte de sa valence prédicative. »

Si l’on adhère à l’hypothèse proposée d’un fonctionnement polysémique lié aux contextes d’occurrence, ceci implique que, dans la chaîne de grammaticalisation, la distinction opérée entre ‘complémenteur’ et ‘marqueur de proposition finale ou résultative’ aurait quelque chose d’artificiel. Il faudrait alors penser les deux fonctions dans un ensemble plus large, dans une fonction plus générale, celle d’un morphème permettant l’explicitation, comme le suggère Manessy. Les locuteurs d’une langue pourraient choisir de développer au sein de cette fonction générale une valeur particulière plutôt qu’une autre, mais rien n’obligerait à ce que dans l’histoire d’une langue, l’une précède nécessairement l’autre. On peut toutefois opposer à cette argumentation que **bé** en ewé, a bien un comportement prototypique de marqueur de complétive et de finalité, en ce qu’il montre, comme le reconnaît Manessy lui-même²², une perte de ses propriétés sémantiques et syntactico-lexicale, celle de la valence prédicative, deux critères de grammaticalisation largement illustrés par les nombreuses études sur le sujet. Si les divers écrits sur la grammaticalisation insistent sur l’idée de continuum des fonctions, le reproche que semble leur faire Manessy est de ne pas l’appliquer aussi à la terminologie des catégories utilisée.

Si jamais on devait admettre cette hypothèse sémantique, il faut souligner que, d’un point de vue général, elle n’est pas incompatible avec l’hypothèse sociolinguistique du contact de langues.

5.3 *Disparition d’une étape ou remise en cause de la chaîne de grammaticalisation ?*

Un second argument, qui me semble le plus solide, est d’ordre sémantique et typologique et s’oppose, pour le bedja, à l’hypothèse de la disparition d’une valeur au cours du processus évolutif que l’on postule parfois dans certains cas de grammaticalisation. Pour qu’une telle hypothèse puisse être vérifiée dans une langue ou un groupe de langues, comme le fait justement remarquer Güldemann (2001: 359), il faut qu’il demeure des traces du fonctionnement disparu, soit dans la langue concernée, soit dans le phylum auquel elle appartient. Malgré notre connaissance fragmentaire de l’histoire du bedja comme des autres langues couchitiques, il n’en demeure pas moins que la reconstruction interne et la

²² Voir aussi Saxena (1995: 356) et Lord (1993: 189).

comparaison ne permettent pas, pour l'instant, de découvrir les traces d'une éventuelle disparition de l'étape 'complémenteur' pour **miyaad**. De plus, on a vu (§ 2) que les complétives sont marquées comme les relatives, et non pas au moyen d'une des formes de 'dire'. Rien non plus, dans l'utilisation actuelle de **di** et ses dérivés, ne laisse supposer que les complétives aient eu autrefois une structure identique à celles des subordinées finales avec **miyaad**. Enfin et surtout, la multiplicité des structures parallèles entre verbe de parole et expression de la finalité en bedja (cf. § 3) fournit de nombreux arguments en faveur d'un développement direct du verbo-nominal de parole **miyaad** vers un marqueur de subordinée finale.

A ces arguments internes, s'ajoutent des arguments typologiques. En effet, l'évolution d'autres marqueurs issus d'un verbe 'dire' dans plusieurs langues du monde qui, pour certaines, sont attestées sur des millénaires, montre que l'étape 'complémenteur' souffre d'autres exceptions. Dans sa monumentale étude du discours rapporté direct dans les langues africaines,²³ Güldemann (2001: 360) montre que dans de nombreuses langues :

« the progression of dependent Q[quotative] C[omplex]s expressing internal awareness into purpose and reason clause linkage may be more advanced. In general such a development is the most direct one from a QC to a clause-linking device and does again not require that the QC-element achieves certain functions which are lower on the predicted hierarchy of the extended quotative complex. »

Les scénarios de grammaticalisation qu'il propose sont les suivants (Güldemann 2001: 359) :

« the data allow one to demonstrate a greater variability of different developmental patterns which were not sufficiently separated before. I will briefly outline four idealized scenarios [...]. They can be distinguished by the essential trigger responsible for a particular functional extension of linguistic material associated with QCs:

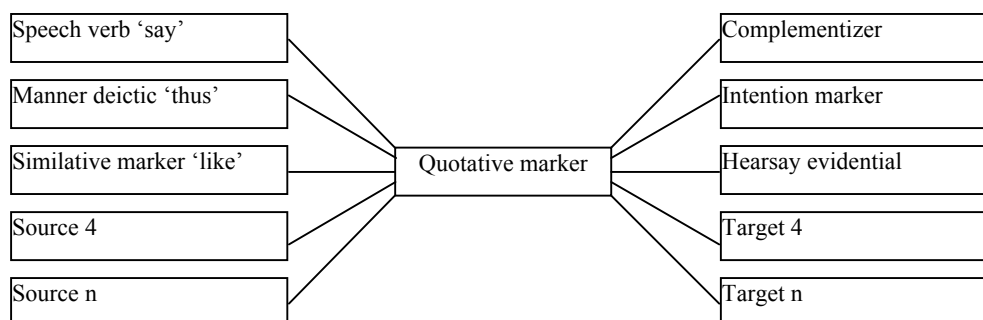
- (1) the meaning of a lexical item,
- (2) the meaning of a construction,
- (3) inferential processes in clause linkage,
- (4) the combination of a subordinator and a semantically explicit item. »

Le scénario applicable pour le passage d'un verbe 'dire' à un marqueur de proposition subordinée finale est le second, et le bedja y correspond parfaitement, comme de nombreuses langues d'Afrique du Nord-Ej,st et d'autres régions (Güldemann 2001: 372).

Le modèle théorique de grammaticalisation pour les verbes 'dire', proposé par Güldemann (2002: 283) et reproduit ci-dessous, est fondé sur la comparaison typologique et l'analyse diachronique et synchronique de nombreuses langues africaines et quelques autres. Il me paraît plus à même de rendre compte des différentes évolutions constatées que celui proposé en son temps par Saxena

²³ Avec de nombreuses incursions dans d'autres familles de langues.

(1995) (sans toutefois l'exclure), car il n'implique pas une hiérarchie rigide entre les formes grammaticalisées. De surcroît, il prend en compte le fait que les verbes 'dire' ont souvent une origine non verbale qui peut expliquer certains développements.



Je conclurai donc avec Güldemann en disant que la chaîne de grammaticalisation habituellement proposée pour 'dire' n'a pas la valeur universelle qu'on lui prête et que le bedja en est une illustration supplémentaire. Les arguments internes au bedja et ceux qui font appel à la comparaison typologique sur la grammaticalisation des quotatifs me semblent suffisamment prégnants pour conclure en faveur d'un passage direct du verbe de parole à une marque de finalité et rejeter la possibilité de la disparition d'une étape dans la chaîne de grammaticalisation.

Remerciements

Ce travail n'aurait pu se faire sans le concours de Yacine Ahmed Hamid qui m'accueille à chacun de mes séjours au Soudan et me fait partager ses connaissances sur le bedja, ni sans l'aide de Mohamed-Tahir Hamid Ahmed, chercheur soudanais et locuteur de bedja. Qu'ils trouvent ici l'expression de ma gratitude. Mes remerciements vont aussi à mes collègues du LLACAN, Pascal Boyeldieu, Bernard Caron et Marie-Claude Simeone-Senelle pour leur relecture attentive, et tout particulièrement à Didier Morin, pour les fructueuses discussions que nous avons eues, même si nos points de vue divergent parfois. Merci enfin aux rapporteurs anonymes dont les remarques stimulantes ont contribué à un profond remaniement de la première version de cet article. Je suis bien sûr seule responsable des conclusions avancées.

Abréviations

/	pause	F	féminin
ACC	accompli	FUT	futur
AOR	aoriste	G	génitif
ART	article	GÉR	gérondif
COOR	coordination	IDF	indéfini
c.p.	communication personnelle	IMPER	impératif
DÉM	démonstratif	INAC	inaccompli
DISTR	distributionnel	lit.	littéralement

M	masculin	POS	possessif
N	nominatif	POT	potentiel
NA	nom d'action	PP	participe passif
NÉG	négation	PR	présent
O	objet	PRÉD	prédicatif
OPT	optatif	REL	relateur
PA	participe actif	S	sujet
PERS.	personne	SG	singulier
PL	pluriel	SGF	singulatif

Références

- Adarob Ohaj, Muhammad (1981). *Min Turaath al-Beja al-Sha'bi*. Khartoum: Institute of African Studies.
- Appleyard, David. 2001. The verb 'to say' as a verb 'recycling device' in Ethiopian languages. in Zaborski, Andrzej (ed.), *New data and new methods in Afroasiatic linguistics. Robert Hetzron in memoriam*, 1-12. Wiesbaden: Harrassowitz.
- Armbruster, Carl H. (1960). *Dongolese Nubian, a Grammar*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Bruyn, Adrienne (1996). On identifying instances of grammaticalization in Creole languages. in *Changing meanings, changing functions. Papers relating to grammaticalization in contact languages*. Baker, Philip and Sycia, Anand (eds.), 29-46. London: University of Westminster Press.
- Cohen, David (1988). Les langues couchitiques et omotiques. in *Les langues dans le monde ancien et moderne. Langues chamito-sémitiques*. Perrot, Jean et Cohen, David (éds.), 243-269. Paris: Editions du CNRS.
- Cohen, David, Simeone-Senelle, Marie-Claude et Vanhove, Martine. 2002. The Grammaticalization of 'Say' and 'Do': An Areal Phenomenon in the Horn of Africa. in Güldemann, Tom and von Roncador, Manfred (eds.), *Reported Speech : A Meeting Ground for Different Linguistic Domains*, 227-251. Amsterdam / Philadelphia: John Benjamins.
- Ferguson, Charles A. (1976). The Ethiopian language area. in *Language in Ethiopia*. Bender, Lionel (ed.), 63-76. London: Oxford University Press.
- Frajzyngier, Zygmunt (1996). *Grammaticalization of the Complex Sentence. A case study in Chadic*. Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins.
- (1997). Bidirectionality of grammaticalization. in *African Linguistics at the Crossroads: Papers from Kwaluseni*. Herbert, R. K. (ed.), 17-38. Köln: Rüdiger Köppe.
- Güldemann, Tom (2001). *Quotative constructions in African languages: a synchronic and diachronic survey*. 'Habilitation' thesis, Universität Leipzig.
- (2002). When 'say' is not 'say'. The functional versatility of the Bantu quotative marker *ti* with special reference to Shona. in *Reported Discourse. A meeting ground for different linguistic domains*. Güldemann, Tom and Roncador, Manfred von (eds.) 253-287. Amsterdam / Philadelphia: John Benjamins.
- Hamid Ahmed, Mohamed-Tahir and Vanhove, Martine (sous presse). Contrastive negation in Beja: the auxiliary verb *rib*. *Afrika und Übersee* 85 (2002).
- Heine, Bernd (1992). Grammaticalization chains. *Studies in Language* 16-2: 335-368.
- Hopper, Paul J. and Traugott, Elizabeth C. (1993). *Grammaticalization*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Hudson, Richard A. (1976). Beja. in *The Non-Semitic Languages of Ethiopia*. Bender, Lionel (ed.) 97-132. East Lansing, Michigan: African Studies Center, Southern Illinois University.
- Lord, Carol (1993). *Historical change in serial verb constructions*. Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins.
- Manessy, Gabriel (1995). *Créoles, pidgins, variétés véhiculaires. Procès et genèse*. Paris: CNRS Editions.

- Miller, Catherine (2001). Grammaticalisation du verbe *gale* ‘dire’ et subordination en Juba-Arabic. in *Leçons d'Afrique. Filiations, ruptures et reconstitution de langues. Un hommage à Gabriel Manessy*. Nicolaï, Robert (éd.), 455-482. Louvain - Paris: Peeters.
- Morin, Didier (1995). “*Des paroles douces comme la soie*”. *Introduction aux contes dans l'aire couchitique (bedja, afar, saho, somali)*. Paris: Peeters.
- (1997). *Poésie traditionnelle des Afars*. Paris: Peeters.
- Rama Rao, C. (1972). Causal use of quotative morpheme in Dravidian. in *Third Seminar on Dravidian Linguistics*. Agesthalingom, S. and Shanmugam, S. V. (eds.), 135-153. Annamalaiagar: Annamalai University.
- Reinisch, Leo (1893). *Die Beḍauye-Sprache in Nordost-Afrika*. Wien: Sitzungsberichte der Kais. Akademie der Wissenschaften in Wien L, Band CXXVIII.
- Roper, E.M. (1928). *Tu Beḍawie. An Elementary Handbook for the Use of Sudan Government Officials*. Hertford: Stephen Austin.
- Saxena, Anju (1995). Unidirectional grammaticalization: diachronic and cross-linguistic evidence. *Sprachtypologie und Universalienforschung* 48,4: 350-372.
- Thomson, Sandra A. (1985). Grammar and written discourse: Initial vs. final purpose clauses in English. *Text*, 1985, 5(1-2): 55-84.